



Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Rapport 2024-2025

À propos de CBC/Radio-Canada.....	3
À propos du présent rapport.....	3
Message de la présidente-directrice générale.....	4
Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).....	5
1. Gouvernance.....	5
2. Stratégie.....	16
3. Gestion des risques.....	31
4. Indicateurs et cibles.....	34



À propos de CBC/Radio-Canada

CBC/Radio-Canada est le diffuseur public du Canada. Grâce à notre mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir, nous jouons un rôle central pour renforcer la culture canadienne. Nous sommes la source d'information de confiance au pays. Nos nouvelles, affaires publiques et affaires internationales présentent un point de vue typiquement canadien. Notre programmation de divertissement, distinctive et créée par les talents d'ici, rassemble de larges auditoires partout au pays. Profondément enracinée dans les communautés, CBC/Radio-Canada offre des contenus diversifiés en français, en anglais et en huit langues autochtones : dëne sųłı́né, dene kədé, dene zhatı́é, cri de l'Est, dinjii zhu' ginjik, inuktitut, inuvialuktun et tłı́chq. Nous offrons également du contenu en espagnol, en arabe, en chinois, en pendjabi et en tagalog, ainsi que dans les deux langues officielles, par l'intermédiaire de Radio Canada International (RCI). Nous demeurons à l'avant-garde du changement pour répondre aux besoins des Canadiennes et Canadiens à l'ère numérique.

À propos du présent rapport

Voici la troisième édition de notre rapport en réponse aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), qui fait le point sur nos progrès concernant l'intégration des occasions et des risques liés aux changements climatiques dans notre gouvernance, notre stratégie, notre gestion des risques, et nos mesures et objectifs. Ce rapport couvre la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

Le GIFCC a formulé une série de recommandations pour encourager les entreprises à communiquer, de façon transparente, de l'information au sujet des occasions et des risques liés au climat afin de favoriser la stabilité financière. Ces onze recommandations, réparties en quatre piliers (la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs), établissent des lignes directrices comparables et cohérentes pour la communication, par les organisations, d'information relative aux incidences des changements climatiques sur leurs décisions d'affaires et d'investissement.

Sous la supervision des Normes internationales d'information financière (IFRS), en juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a fait paraître ses deux normes d'information sur l'écoresponsabilité : IFRS S1 Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 Informations à fournir en lien avec les changements climatiques. Bien que ces normes intègrent les recommandations du GIFCC, au moment de publier le présent rapport, aucun organe de réglementation canadien n'a encore précisé quand la conformité aux normes S1 et S2 serait imposée. D'ici à ce qu'une décision soit rendue, CBC/Radio-Canada continuera de faire rapport selon le cadre fourni par le GIFCC. Soulignons que comme les exigences d'IFRS S2 sont très semblables aux recommandations du GIFCC, CBC/Radio-Canada est bien positionnée pour respecter ces exigences le temps venu.

Message de la présidente-directrice générale

En 2021, avec le lancement de sa toute première stratégie environnementale, *On passe au vert*, CBC/Radio-Canada a fait une promesse aux Canadiens et Canadiennes : devenir le média de service public écoresponsable de calibre international qu'ils méritent.

L'atteinte de cet objectif passe forcément par l'application des normes mondiales d'écoresponsabilité les plus élevées. C'est pourquoi nous avons décidé en 2022 d'adopter le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), créé pour aider les organisations à communiquer, de façon efficace et transparente, de l'information sur les occasions et les risques liés au climat.



Le présent rapport, préparé justement selon le cadre du GIFCC, explique comment les changements climatiques influent sur notre gouvernance, notre stratégie, nos pratiques de gestion des risques et nos indicateurs. Il montre également où nous en sommes dans la réduction de notre consommation de carburant et d'énergie, l'adoption d'une politique zéro déchet et la mise en place de pratiques de production durable, entre autres.

Cela dit, la population canadienne attend de son diffuseur public qu'il fasse avancer l'écoresponsabilité aussi à l'extérieur de ses murs. Dans cette optique, nous travaillons avec des diffuseurs publics et privés pour réduire l'empreinte carbone de l'industrie médiatique. L'année dernière, nous nous sommes joints à Cadre vert, une coalition formée de sociétés d'État, d'organisations financées par le gouvernement fédéral et de fonds pour les contenus sur écran qui cherche à réduire l'impact environnemental de l'industrie canadienne de la production télévisuelle et cinématographique. De plus, nous sommes un membre fondateur des Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité et faisons partie d'autres groupes sectoriels ayant pour mission d'accélérer le virage écoresponsable.

À CBC/Radio-Canada, nous continuerons de mettre en œuvre une vision écologique dans toutes nos activités, dans le but de réduire notre empreinte carbone, de nous préparer à faire face aux effets des changements climatiques et d'assurer notre réussite à long terme. Je suis fière de diriger une organisation résolument engagée dans la voie de l'écoresponsabilité et de l'action climatique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Bouchard'.

Marie-Philippe Bouchard
Présidente-directrice générale



Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

1. Gouvernance

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
GOUVERNANCE	Présenter la gouvernance en matière d'occasions et de risques liés aux changements climatiques dans l'organisation.	a) Description de la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques effectuée par le conseil d'administration. b) Description du rôle de l'équipe de direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques.

À CBC/Radio-Canada, notre engagement à placer l'écoresponsabilité au cœur de nos actions est le principal objectif de notre politique sur l'écoresponsabilité (SEC-5) et de notre stratégie d'écoresponsabilité *On passe au vert*. La politique et la stratégie visent à favoriser l'intégration de l'écoresponsabilité dans les processus opérationnels de toute l'organisation en fixant des cibles fondées sur des données scientifiques afin que nous puissions réduire nos émissions et notre consommation, mieux éliminer les déchets et, au bout du compte, atteindre la carboneutralité.

Notre approche de la gouvernance est également soutenue par un tableau décrivant les responsabilités en lien avec la protection de l'environnement ainsi que leur attribution à l'échelle de la Société. Ces responsabilités sont réparties entre les groupes suivants à CBC/Radio-Canada : le conseil d'administration, l'équipe de la haute direction, le comité de direction sur la gouvernance environnementale, le service Santé, Sécurité et Environnement, le comité directeur du développement durable ainsi que toutes les unités d'affaires opérationnelles. Leurs responsabilités respectives sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Remarque : Ce tableau offre un aperçu des responsabilités de chaque groupe. Il ne s'agit pas de listes exhaustives.

GOUVERNANCE

Conseil d'administration (par l'intermédiaire du comité de planification stratégique)

- Il supervise chaque année les grands dossiers environnementaux pour CBC/Radio-Canada ainsi que les occasions et les risques liés au climat pouvant avoir une incidence sur les décisions opérationnelles à venir.
- Il supervise l'évolution de la stratégie environnementale par rapport aux cibles et aux objectifs fixés.
- Il assume la responsabilité du plan d'écoresponsabilité, en conformité avec les pratiques de gestion des risques définies dans la politique FIN-1 Gestion des risques.
- Il approuve les politiques et s'assure que les processus et systèmes nécessaires à la protection de l'environnement sont en place.
- Des réunions supplémentaires sont organisées de façon ponctuelle lorsque se présentent des enjeux climatiques pouvant avoir une incidence sur la Société.

Comité de vérification

- Il aide le conseil d'administration en effectuant la surveillance des rapports financiers, des contrôles internes et de la gestion des risques, ce qui comprend les occasions et les risques liés à l'environnement et au climat.
- Les membres du comité se réunissent tous les trimestres.

Équipe de la haute direction

- Elle détermine et gère les occasions et les risques liés à l'écoresponsabilité.
- Elle rend compte au comité de planification stratégique de la performance globale de la Société ainsi que des occasions et des risques clés liés à l'environnement et au climat.
- Elle recommande des politiques et supervise la production de rapports, et l'application des systèmes de contrôle interne.
- Elle résout les problèmes liés aux enjeux et aux défis environnementaux touchant plusieurs composantes de l'organisation.

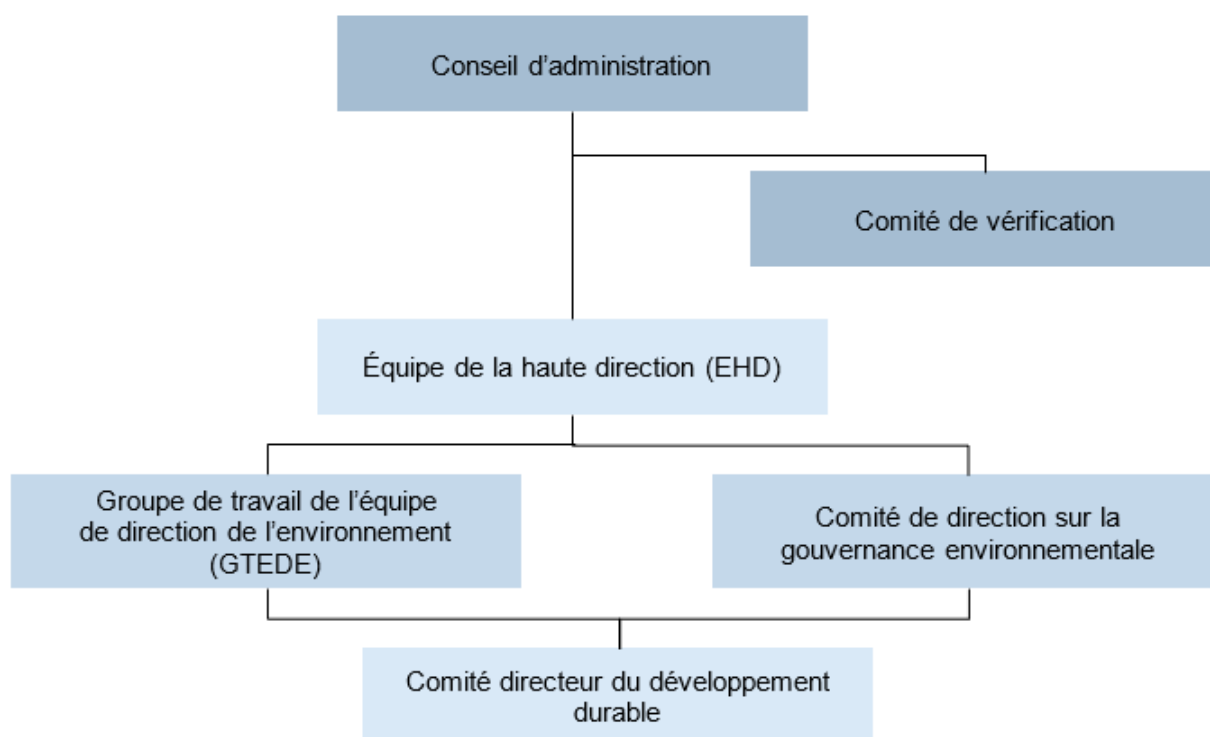


	• Le promoteur de l'équipe de la haute direction est le vice-président, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire général.
Comité de direction sur la gouvernance environnementale	• Ce comité multidisciplinaire comprend des représentants de la direction de toutes les composantes concernées de la Société. • Il veille à la responsabilisation de la direction à l'égard des cibles et autres livrables connexes de chaque composante, comme décrits dans la stratégie d'écoresponsabilité de la Société. • Le comité se réunit tous les trimestres. Il est présidé par le vice-président, Services juridiques, avocat-conseil et secrétaire général.
Santé, Sécurité et Environnement	• Cette équipe est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la tenue à jour de la politique SEC-5 Écoresponsabilité. • Elle coordonne les initiatives d'écoresponsabilité de la Société en assurant la direction et la coordination des efforts du comité de direction sur la gouvernance environnementale, du comité directeur du développement durable et du groupe de travail de l'équipe de direction de l'environnement. • Elle dirige et coordonne la mise en œuvre des initiatives visant à rendre nos activités plus écoresponsables grâce à des pratiques de développement durable, conformément à la stratégie environnementale de la Société. • Elle élabore des lignes directrices, des procédures et des plans pour assurer la conformité en matière d'environnement et veiller à l'amélioration continue du système de gestion de l'environnement de la Société. • Elle mesure et analyse les données selon les exigences relatives à la stratégie et aux rapports annuels. • Elle prépare les rapports d'écoresponsabilité de la Société. • Elle prépare des formations et des occasions de mobilisation continue.

Comité directeur du développement durable	● Ce comité multidisciplinaire comprend des représentants clés de toutes les composantes concernées de la Société. ● Il élabore et met en œuvre des plans d'action en matière d'écoresponsabilité, et en assure la surveillance. ● Il participe aux initiatives de communication et de mobilisation du personnel, notamment les campagnes de sensibilisation et de formation liées à la stratégie. ● Il se réunit tous les mois et il est dirigé par le premier chef, Écoresponsabilité, Santé, Sécurité et Environnement, Services juridiques.
Groupe de travail de l'équipe de direction de l'environnement	● Il élabore, met en œuvre et tient à jour les procédures et les pratiques écoresponsables pour la Société, conformément à sa politique institutionnelle SEC-5 Écoresponsabilité et à sa stratégie environnementale. ● Il fait évoluer les pratiques institutionnelles en vue d'atteindre la carboneutralité. ● Le comité se réunit tous les trimestres. Il est dirigé par le premier chef, Écoresponsabilité, Santé, Sécurité et Environnement, Services juridiques.
Unités d'affaires opérationnelles	● Elles sont responsables des projets et des initiatives de leur unité en matière d'environnement. ● Elles déterminent et évaluent les occasions et les risques liés à l'environnement et les présentent dans le plan de gestion annuel. ● Elles établissent et exécutent des plans détaillés pour gérer les occasions et les risques liés à l'environnement, en conformité avec FIN-1 Gestion des risques.
Tous les gestionnaires	● Ils intègrent des plans et des processus solides de gestion de l'écoresponsabilité dans les processus opérationnels. ● Ils déterminent les occasions et les risques liés à l'environnement, ainsi que leurs causes, leurs répercussions et les

	possibles mesures d'atténuation, et en rendent compte.
Tous les employés	• Ils appliquent un processus solide de gestion des questions d'écoresponsabilité dans le cadre de leurs tâches et de leurs responsabilités. • Ils signalent à leur superviseur les occasions et les risques liés à l'environnement dont les causes, les répercussions ou les mesures d'atténuation dépassent leurs compétences.

Le tableau suivant présente un aperçu de la structure de gouvernance de CBC/Radio-Canada.



Groupes de travail à l'interne

Comité de travail sur le rapport GIFCC	• Ce comité de travail comprend des représentants des Finances (équipes Rapports externes et Gestion des risques) et des Services juridiques (équipe Santé, Sécurité et Environnement). • Il veille à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC et à l'intégration des occasions et des risques liés aux changements climatiques dans les activités de CBC/Radio-Canada selon les quatre piliers établis, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs. • Il se réunit deux fois par mois.	
Équipe Sécurité et Résilience	• L'équipe de la Résilience fournit du soutien à toutes les équipes et à tous les établissements régionaux pour assurer la durabilité et la continuité de nos activités ainsi que la reprise et le retour à la normale en cas de perturbations de nos services. • L'équipe travaille en étroite collaboration avec le service de Santé, Sécurité et Environnement pour prémunir la Société contre les divers risques auxquels elle est exposée, y compris ceux liés aux changements climatiques.	
Équipes vertes	Ces groupes de travail internes formés à l'échelle des composantes se concentrent sur l'écoresponsabilité, y compris sur les occasions et les risques liés aux changements climatiques. En voici quelques-uns :	
	<table> <tr> <td> • Horizon vert (équipe verte de Radio-Canada) • Groupe d'influenceurs environnementaux des Services anglais • Équipe responsable de l'énergie et de l'écoresponsabilité de Transactions immobilières/BGIS • Équipe LEED </td> <td> • Délégués à l'écoresponsabilité/éco-ambassadeurs • Équipe verte de CBC Sports • Comité d'écoresponsabilité de T et I • Équipe verte des studios de CBC • Équipe verte des Finances </td> </tr> </table>	• Horizon vert (équipe verte de Radio-Canada) • Groupe d'influenceurs environnementaux des Services anglais • Équipe responsable de l'énergie et de l'écoresponsabilité de Transactions immobilières/BGIS • Équipe LEED
• Horizon vert (équipe verte de Radio-Canada) • Groupe d'influenceurs environnementaux des Services anglais • Équipe responsable de l'énergie et de l'écoresponsabilité de Transactions immobilières/BGIS • Équipe LEED	• Délégués à l'écoresponsabilité/éco-ambassadeurs • Équipe verte de CBC Sports • Comité d'écoresponsabilité de T et I • Équipe verte des studios de CBC • Équipe verte des Finances	

Mobilisation interne

Du soutien est offert aux groupes de travail internes susmentionnés sous diverses formes. Notre réussite repose sur la formation et les occasions de mobilisation que nous offrons aux employés. Voici quelques exemples de ces initiatives :

- **Formation sur la production durable** : Depuis le lancement de notre stratégie, plus de 175 employés ont suivi une formation sur les méthodes de production durable. Nous avons également mis à jour notre offre de formation sur ce thème et l'avons convertie en un programme d'autoapprentissage en ligne.
- **Création d'outils et de ressources** : Nous avons élaboré de nouvelles directives sur l'écoresponsabilité pour la location de studios à Radio-Canada, des modèles de budget tenant compte des facteurs environnementaux pour les productions, des formations sur la calculatrice de bilan carbone ainsi que le Guide de la production verte (pour les productions internes et externes).
- **Formation sur les enjeux climatiques** : Nous continuons de proposer plusieurs cours sur l'écoresponsabilité, dont une introduction au journalisme environnemental et un atelier sur les contenus climatiques en collaboration avec [Good Energy](#) et l'Association canadienne des producteurs médiatiques.
- **Guides de pratiques exemplaires** : Nous avons préparé, à l'intention du personnel, des documents de pratiques exemplaires qui encouragent les comportements responsables sur un éventail de sujets liés à l'écoresponsabilité, comme l'achat de matériel promotionnel écoresponsable ou la sobriété numérique.
- **Les Valoristes** : Dans le cadre de notre démarche zéro déchet, les employés de nos installations de Montréal ont été invités à participer à un projet pilote avec Les Valoristes, une coopérative dont la mission est d'encourager et de soutenir les personnes qui récupèrent des matériaux consignés, recyclables ou réutilisables pour des raisons économiques, sociales ou environnementales. Ce programme contribue à l'inclusion sociale et à un meilleur tri des articles recyclables.
- **Directive sur l'approvisionnement responsable** : Instaurée en août 2023, notre Directive sur l'approvisionnement responsable exige que la Société intègre des considérations sociales et environnementales à ses processus d'approvisionnement. Parallèlement à cette directive, nous avons créé le [Code de conduite des fournisseurs](#), qui énonce les principes d'éthique et de développement durable ainsi que les comportements attendus de tous les fournisseurs qui font affaire avec CBC/Radio-Canada. À l'exercice 2024-2025, nous avons redoublé d'efforts pour inclure des critères de développement durable dans le processus de sourcing en fonction du produit ou du service faisant l'objet de la démarche d'approvisionnement. Notre but à long terme est de nous assurer que le développement durable fait partie intégrante du processus d'approvisionnement pendant que nous

recueillons des données qui nous serviront à passer d'un modèle de calcul fondé sur les dépenses à un modèle axé sur nos activités.

- **Progiciel de gestion intégré (PGI) :** Pour la première fois, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) seront pris en compte dans le choix de notre nouveau PGI. Nous prévoyons que le projet de remplacement du PGI sera achevé dans les 12 mois et qu'il entraînera un changement culturel marquant pour les années à venir.

- **Écoresponsabilité à Solutions Média :** En 2023-2024, une nouvelle équipe verte a été formée, soit le groupe de travail sur les solutions vertes de Solutions Média. Ce groupe travaille en étroite collaboration avec des experts du monde entier afin d'élaborer un plan stratégique cohérent, assorti d'une feuille de route, pour la mise en œuvre de pratiques écoresponsables novatrices en matière de réduction des émissions de carbone dans le secteur de la publicité au Canada. Le travail accompli en 2024-2025 a mené à l'élaboration d'une calculatrice de bilan carbone, dont le lancement est prévu bientôt et qui permettra aux annonceurs de calculer les émissions de portée 3 liées aux produits publicitaires vendus aux clients. Cette initiative prometteuse ouvre la voie à de nombreuses possibilités.

- **Comité des communications sur l'environnement :** Nous avons formé un comité des communications sur l'environnement, chargé de coordonner et d'exploiter au mieux nos communications stratégiques sur les mesures que nous prenons pour nous montrer plus respectueux de l'environnement dans notre Société et notre secteur. L'un des principaux mandats de ce comité est de conscientiser les membres du personnel de toute la Société et de les mobiliser face à toutes les questions liées à l'écoresponsabilité.

- **Sommet sur l'écoresponsabilité :** En 2024, nous avons tenu notre deuxième Sommet sur l'écoresponsabilité, un événement annuel d'une semaine pendant laquelle les membres du personnel ont l'occasion de participer à des ateliers et à des formations sur l'économie circulaire et l'écoanxiété, de visiter des kiosques d'information sur la gestion des déchets, d'assister à des démonstrations de véhicules électriques rechargeables, et plus encore.

- **Mobilité durable :** Remises et abris à vélos, stationnement intérieur et sur le terrain pour les vélos, installations favorisant les parcours cyclistes sur le chemin du travail, trousse et ateliers de réparation de bicyclette sont offerts dans nos installations partout au Canada. À Montréal, nos dispositifs nous ont valu la certification Argent du mouvement [Vélosympathique](#) de Vélo Québec, une amélioration par rapport au niveau Bronze qui nous avait été accordé précédemment.

Pour la liste complète de nos activités en lien avec l'écoresponsabilité, consulter notre [rapport d'écoresponsabilité 2023-2024](#).

Partenariats

Dans le cadre de la stratégie *On passe au vert*, CBC/Radio-Canada s'est donné comme devoir d'être le chef de file d'une transformation durable dans l'industrie médiatique. En tant que diffuseur



public national, nous avons établi des partenariats pour appuyer cette responsabilité, notamment en jouant un rôle clé dans la création du groupe [Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité](#) et, plus récemment, de la coalition [Cadre vert](#). Le tableau ci-dessous décrit quelques-uns de nos principaux partenariats.

Partenaire	Description
Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité	• Ce groupe est composé de 23 diffuseurs canadiens, dont Accessibilité Média Inc. (AMI), Asian Television Network, Bell Média, Blue Ant Media, CBC/Radio-Canada, Channel Zero, CHEK, Corus, CPAC, Hollywood Suite, Knowledge Network (Colombie-Britannique), NTD, Uvagut, OUTtv, Pelmorex, Remstar, Rogers, Super Channel, TFO, TV5, TVO et WildBrain Television. • Les diffuseurs du groupe se sont engagés à suivre un plan d'action conjoint pour accélérer le virage écoresponsable.
Cadre vert	• Cette coalition a été annoncée au Forum sur la production durable en septembre 2024. • Elle comprend le Bureau de l'écran autochtone, le Bureau de l'écran des Noirs, CBC/Radio-Canada, le Fonds Bell, le Fonds canadien pour l'écran indépendant destiné aux créateurs et créatrices afrodescendants-e-s et racisés-e-s, le Fonds des médias du Canada, le Fonds indépendant de production, le Fonds pour l'accessibilité de la radiodiffusion, le Fonds Shaw-Rocket, l'Office national du film du Canada et Téléfilm Canada. • Elle vise à réduire l'impact environnemental de la production télévisuelle et cinématographique au Canada en misant sur la collaboration et en favorisant les pratiques écoresponsables tout au long du cycle de production, du moment où un contenu est commandé à celui où il est distribué.
On tourne vert (OTV)	• Radio-Canada est devenue un partenaire fédérateur d'OTV en mars 2023. • OTV est un programme dirigé par le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), qui vise à sensibiliser les

	productions audiovisuelles québécoises et à les inciter à adopter des pratiques écoresponsables pour réduire leur empreinte écologique sur les plateaux de tournage, tout en mobilisant les employés et en attirant les productions étrangères dans les studios du Québec.
Sustainable Entertainment Society (SES)	• À titre de partenaire signature ou partenaire d'accueil de la SES depuis 2021, CBC/Radio-Canada collabore au Forum sur la production durable, l'événement phare annuel de l'organisme. Cet événement d'une journée complète met de l'avant l'écoresponsabilité et la décarbonation dans l'industrie du cinéma au moyen d'une programmation diversifiée et de grande qualité, en ligne et en présentiel. • La SES est un organisme sans but lucratif canadien ayant pour mission d'accélérer le développement durable par l'intermédiaire de la culture, des arts et du divertissement.
Semer le changement (Seeds of Change)	Cet événement annuel ouvert au public, lancé et organisé par CBC, souligne les initiatives écoresponsables dans l'industrie médiatique canadienne. Il y a eu trois éditions à ce jour.
Académie canadienne du cinéma et de la télévision	• En 2023, avec l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, CBC a annoncé la création du Prix de la production durable. • Le prix récompense les productions faisant preuve d'excellence en matière de production durable.
Autres organisations médiatiques et hors médias	Nous avons entretenu des liens avec des parties intéressées externes de diverses façons, par exemple en participant à des séminaires, à des conférences ou à des réunions de groupes de travail. Voici quelques-unes des organisations avec lesquelles nous avons collaboré depuis 2020 dans le cadre de notre engagement à faire progresser l'écoresponsabilité : • Association québécoise de la production médiatique (AQPM)



- BAFTA/*albert*
- BGIS
- Fonds des médias du Canada
- Association canadienne du marketing
- Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM)
- Conference Board du Canada
- Creative BC
- Communauté de pratique environnementale des sociétés d'État
- Environnement et Changement climatique Canada (Défi carboneutre)
- Union Européenne de Radio-Télévision (UER)
- Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)
- Green Spark Group
- Good Energy Playbook
- Kidscreen
- Communauté de pratique du Défi carboneutre
- Net Zero Media
- North American Broadcasters Association
- Produire pour la planète (Producing for the Planet)
- Public Media Alliance
- Quantum Lifecycle
- Reel Green
- Society of Motion Picture and Television Engineering
- Téléfilm
- VidTrans

La liste complète de nos partenaires et des interactions avec des parties intéressées internes et externes se trouve dans le plus récent [rapport annuel d'écoresponsabilité](#).

2. Stratégie

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
STRATÉGIE	Présenter les effets réels et potentiels des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, si ces renseignements sont importants.	a) Description des occasions et des risques liés aux changements climatiques à court, moyen et long terme relevés par l'organisation. b) Description des effets des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation. c) Description de la solidité de la stratégie de l'organisation par rapport aux différents scénarios liés aux changements climatiques, par exemple le scénario d'une hausse maximale des températures de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

On passe au vert



[On passe au vert](#) est la toute première stratégie d'écoresponsabilité de CBC/Radio-Canada. En tant que diffuseur public, nous reconnaissons notre responsabilité d'agir contre les changements climatiques. Nous avons pour mission de bâtir une société de médias de service public écoresponsable dont les générations actuelles et futures peuvent être fières, en intégrant la protection de l'environnement à toutes nos activités.

Notre stratégie repose sur quatre piliers :

1. Favoriser la production durable au Canada par l'adoption de pratiques écoresponsables.
2. Réduire notre empreinte en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble de nos activités de production et d'exploitation et dans nos processus décisionnels.
3. Tracer un nouveau chemin en intégrant l'écoresponsabilité aux valeurs clés qui sous-tendent notre travail.
4. Façonner notre cadre narratif en faisant preuve de leadership auprès de notre personnel, de nos auditoires et de la population canadienne pour raconter notre histoire en toute transparence.

Cette stratégie quinquennale s'appuie sur les travaux que nous avons menés jusqu'à maintenant et pousse nos aspirations à un niveau supérieur. Elle guide nos efforts pour décarboner nos activités et accélérer la réalisation de nos engagements en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. En accord avec les [objectifs convenus à l'échelle](#)

[mondiale](#) visant à limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, elle englobe toutes nos activités, que ce soit la production de contenus, le fonctionnement de l'organisation ou les choix que nous faisons pour éviter le gaspillage, réduire notre consommation d'énergie et atténuer notre empreinte carbone.

En juin 2023, [nous avons annoncé notre participation au Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada](#), une initiative canadienne à participation volontaire qui invite les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans de transition crédibles et efficaces afin de faire passer leurs installations et leurs activités à la carboneutralité d'ici 2050. Dans ce cadre, nous devons élaborer une feuille de route et établir des cibles intermédiaires qui jalonnent nos progrès jusqu'en 2050, et rendre compte publiquement de ces progrès. Adhérer au défi, c'est nous inscrire dans une stratégie à plus long terme et déterminer les efforts à déployer pour tendre vers un objectif plus grand et plus ambitieux.

À l'approche de la dernière année de notre stratégie quinquennale, il ne fait aucun doute que nous avons encore du chemin à parcourir, et nous gardons le cap sur notre mission et notre vision initiales. Devant l'appel mondial pour lutter contre les changements climatiques avec des mesures responsables et efficaces, nous prenons au sérieux le rôle que nous pouvons jouer afin de rendre l'industrie médiatique canadienne plus verte. Nous savons que nous occupons une position unique pour être un chef de file dans la protection de l'environnement et pour faire bouger les choses devant cet enjeu pressant. Nous voulons continuer à guider le diffuseur public et l'industrie médiatique canadienne dans son ensemble dans ce parcours.

Consulter la stratégie [On passe au vert](#) pour en savoir plus sur la stratégie et nos engagements, et nos [rapports annuels d'écoresponsabilité](#) pour prendre connaissance des progrès accomplis.

Rapport annuel d'écoresponsabilité



En tant que diffuseur public du Canada, nous avons le devoir de rendre compte de nos activités à la population canadienne. Nous communiquons des données sur nos émissions et nos efforts de décarbonation dans notre rapport annuel d'écoresponsabilité. La responsabilité et la transparence sont des éléments essentiels à la réussite de notre mission visant à bâtir un média public dont les générations actuelles et futures peuvent être fières.

Pour consulter le plus récent rapport annuel d'écoresponsabilité, qui présente les progrès que nous avons accomplis dans les dernières années, voir la [section Environnement](#) de notre site web institutionnel.

Nos progrès de 2023-2024 en un coup d'œil



Réduction de **16 %**
des émissions de gaz à effet
de serre



Réduction de **11 %**
de la consommation d'énergie



Réduction de **13 %**
de la consommation d'eau



- Utilisation de la calculatrice de bilan carbone *albert* pour **76 %** des productions internes
- Publication des premiers **rapports** sectoriels du pays sur les émissions de carbone des productions canadiennes
- Adhésion à la **norme d'écoresponsabilité des studios albert**; nos studios sont les premiers au Canada à être reconnus par cette norme



Installation de **panneaux solaires** à trois sites de transmission, ce qui porte le total à cinq sites



Réduction de **39 %** des
émissions de gaz à effet de
serre liées aux déplacements



Lancement de la **Directive sur l'approvisionnement responsable** et du **Code de conduite des fournisseurs**



Parc automobile composé à **17 %** de véhicules à source d'énergie de remplacement



Réduction de 50 000 kg de
notre production de déchets
par rapport à 2022-2023



Détournement de **152 tonnes métriques** de déchets électroniques des sites d'enfouissement



- Partenariat avec le **Forum sur la production durable** pour une quatrième année d'affilée
- Adhésion au **Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada**
- Membre fondateur du groupe **Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité**

Production et exploitation durables

Calcul du bilan carbone lié aux productions

En 2021, nous sommes devenus la première organisation médiatique au Canada à utiliser sous licence une calculatrice de bilan carbone qui nous permet de mesurer ce que nous souhaitons mieux gérer, c'est-à-dire notre empreinte environnementale par production. Le projet [albert](#) a été développé au Royaume-Uni pour aider l'industrie du divertissement à éliminer son impact environnemental, devant et derrière les caméras. L'outil comprend une calculatrice de bilan carbone pour les productions, qui analyse des données comme le choix des lieux de tournage, les matériaux utilisés et l'énergie consommée. Les résultats compilés fournissent une base de référence qui nous informe sur notre bilan carbone pour une production donnée et nous aide à savoir sur quels fronts agir pour améliorer la situation.

Soucieuses de se montrer aussi transparentes que possible sur leurs mesures et constatations tirées de l'utilisation d'*albert*, CBC et Radio-Canada ont publié en 2023-2024 leurs tout premiers rapports sectoriels traitant des productions canadiennes et des émissions de carbone qui y sont associées. Les deuxièmes rapports annuels, publiés au début de 2025, jettent des bases de référence pour l'industrie télévisuelle canadienne de langue française et de langue anglaise afin de mesurer l'impact des efforts de réduction des émissions qui s'ensuivront.

Les résultats communiqués dans ces rapports donnent un aperçu des activités de production et des genres télévisuels qui génèrent le plus d'émissions de carbone. Les données sur les productions internes et indépendantes qui ont calculé leur bilan carbone à l'aide de la calculatrice *albert* y sont regroupées et synthétisées. Ces publications nous permettent également de mieux cibler les secteurs d'activité où nous devons agir pour réduire l'empreinte carbone de nos productions.

Il s'agit là de l'une des nombreuses initiatives prises par CBC/Radio-Canada pour promouvoir la production durable dans son secteur et au Canada. Les rapports se trouvent sur notre [site institutionnel](#), dans la section « Bilan des émissions carbone liées à la production télévisuelle ».

Un fier partenaire du programme On tourne vert

En mars 2023, Radio-Canada a annoncé qu'elle se joignait à un nouveau partenariat fédérateur, le programme [On tourne vert](#), piloté par le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ). Le



programme lancé en avril 2021 vise à sensibiliser et inciter les productions audiovisuelles québécoises à adopter des pratiques écoresponsables et à réduire leur empreinte écologique sur les plateaux de tournage, tout en mobilisant les employés et en attirant les productions étrangères dans les studios du Québec.

Autre avantage de ce partenariat : Radio-Canada pourra obtenir une certification écoresponsable pour ses productions admissibles. D'ailleurs, Radio-Canada a reçu cette certification, l'accréditation On tourne vert (OTV), pour plusieurs de ses émissions d'affaires publiques, listées dans le tableau ci-dessous.

Accréditation OTV	Émission et année(s) de l'accréditation
Niveau Engagement	• <u>La semaine verte</u>, production de Radio-Canada (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) • <u>Découverte</u>, production de Radio-Canada (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) • <u>L'épicerie</u>, production de Radio-Canada (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) • <u>Le jour du Seigneur</u>, production de Radio-Canada (2022-2023, 2023-2024) • <u>Sérieux?</u>, production de Notre compagnie de production (2022-2023, 2023-2024) • <u>5 chefs dans ma cuisine</u>, production de Zone 3 (2022-2023, 2023-2024) • <u>Les enfants de la télé</u>, production du Groupe Fair-Play (2022-2023, 2023-2024) • Le Gala des 39^{es} prix Gémeaux, production de Radio-Canada et de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (2024-2025) • <u>La billetterie</u>, production de Radio-Canada (2024-2025) • <u>Connexion</u>, production de Radio-Canada (2024-2025) • <u>Entrez dans la bulle</u>, production de Radio-Canada (2024-2025)

	• <i>La billetterie Acadie</i>, production de Radio-Canada (2024-2025) • <i>Les poilus</i> – Saison 8, production de Trio Orange (2024-2025)
Niveau Performance	• <i>L'œil du cyclone</i>, production de KOTV (2022-2023) • <i>Makinium III</i>, production de SLALOM et du Groupe Fair-Play (2022-2023) • <i>Jowanne</i> – Saison 3, production de KOTV (2024-2025)
Niveau Excellence	• <i>Zénith</i>, production de KOTV (2023-2024) • <i>Makinium IV</i>, production de SLALOM et du Groupe Fair-Play (2023-2024) • <i>Vidanges</i>, production de Koze Productions (2022-2023) • <i>Question de jugement</i>, production de KOTV et de Radio-Canada (2024-2025) • <i>L'œil du cyclone</i> – Saison 5, production de KOTV (2023-2024, 2024-2025) • <i>Le cyclone de Noël</i>, production de KOTV (2024-2025) • <i>Lakay Nou</i> – Saison 2, production des Productions Jumelage (2024-2025) • <i>Les enfants de la télé XV</i>, production du Groupe Fair-Play (2024-2025) • <i>La fureur</i>, production de KOTV (2024-2025) • <i>Cirkus</i>, production de Slalom Production (2024-2025)

Comme en faisait mention notre rapport annuel d'écoresponsabilité pour l'exercice 2022-2023, le programme de certification albert n'est plus offert à la communauté internationale, dont le Canada fait évidemment partie. Étant donné qu'il n'existe pas de programme de certification valable à l'échelle du Canada, nous avons pris la décision de renoncer à notre cible de certification albert pour 25 % de nos productions internes. Nous continuons néanmoins d'inciter 25 % de nos productions



internes à rechercher une certification¹, lorsque c'est faisable², ou à s'engager à respecter un plan d'action écoresponsable.

Création et programmation écoresponsables

Si l'expression « création écoresponsable » est nouvelle, le concept, lui, ne l'est pas. CBC/Radio-Canada parle d'environnement depuis plus d'un demi-siècle, depuis le lancement de [The Nature of Things](#) à CBC en 1960 et de [La semaine verte](#) à Radio-Canada en 1970. Nous avons diffusé d'innombrables reportages et documentaires sur les questions environnementales, et nous avons donné l'exemple en adoptant des comportements écoresponsables dans bon nombre de nos productions. Nos contenus journalistiques traitant du climat [remportent des prix](#) et nous avons l'intention de continuer à inviter les auditoires canadiens à nous suivre dans notre parcours vers l'écoresponsabilité. Nous proposons une gamme variée de contenus et de programmation, notamment :

- [Page de CBC News sur le climat et l'environnement](#)
- [Page Nouvelles en environnement de Radio-Canada](#)
- [Page Changements climatiques de Radio-Canada](#)
- [Collection Our Changing Planet sur CBC Gem](#)
- [Collection Changement climatique sur ICI TOU.TV](#)

Nous gardons l'environnement et les changements climatiques sur notre écran radar, autant dans nos activités de création écoresponsable que dans le journalisme que nous pratiquons sur toutes nos plateformes.

Renouvellement de l'adhésion à la norme d'écoresponsabilité des studios *albert*

Créée en 2022, la [norme d'écoresponsabilité des studios *albert*](#) est une norme internationale facultative qui s'adresse aux exploitants de studios résolus à transformer leurs pratiques et leurs systèmes. Elle a été expressément conçue pour accélérer la décarbonation de notre industrie. Développée par et pour l'industrie, elle aide les exploitants à déterminer où ils peuvent apporter des améliorations afin de réduire l'empreinte environnementale de leurs studios. Elle s'appuie sur six thèmes : le climat, la circularité, la nature, les gens, la gestion et les données. En adhérant à la norme, les studios prennent part à un mouvement sectoriel visant un avenir plus écologique pour les médias et fondé sur le partage des connaissances et des pratiques exemplaires et sur la collaboration pour un changement durable.

¹ En ce qui concerne cet engagement, le terme « certification » désigne toute certification de l'écoresponsabilité accordée par un tiers autorisé suivant une norme de certification reconnue et approuvée.

² L'obtention d'une certification est tributaire des programmes offerts au Canada. Les Normes et pratiques journalistiques seront respectées en tout temps et auront toujours préséance sur la certification.

En [mai 2024](#), les studios de CBC/Radio-Canada à Montréal (studios A, B et C) et à Toronto (studios 40, 41 et 42 ainsi que CBC Kids) ont été reconnus par la norme d'écoresponsabilité des studios *albert* pour l'exercice 2024-2025. Cette distinction a été renouvelée en [avril 2025](#) lorsque les mêmes studios, ainsi que nos studios loués chez Grandé Studios, ont obtenu la certification pour 2025-2026.

Cette norme nous donne l'occasion de comparer nos progrès en matière de production durable à ceux d'autres leaders de l'industrie à l'échelle internationale, et d'établir des relations et des partenariats avec des producteurs indépendants qui, comme nous, placent l'écoresponsabilité au cœur de leurs préoccupations. Elle témoigne de notre engagement envers l'un des aspects clés de notre stratégie *On passe au vert* : encourager la production écoresponsable dans l'industrie afin d'accélérer la transition écologique au Canada.

Analyse qualitative de scénarios

En 2024-2025, nous avons révisé notre analyse qualitative de scénarios décrivant les possibles incidences des occasions et des risques liés aux changements climatiques, qui a pour objectif de renforcer notre résilience face à ces risques et d'orienter la planification de nos activités, de notre stratégie environnementale et de nos ressources financières. Cette analyse est distincte du processus d'identification des risques décrit à la section 3.

Principaux risques et occasions en lien avec les changements climatiques

Le tableau ci-dessous décrit les principaux risques et occasions en lien avec les changements climatiques. Là où deux horizons temporels sont indiqués, l'horizon à court terme est associé à notre cadre de Gestion des risques d'entreprise (GRE) (12-18 mois) et celui à long terme est lié à l'Accord de Paris de 2015 et à la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*.

Risques liés au climat

RISQUE LIÉ AU CLIMAT	DESCRIPTION	PÉRIODE	RÉPERCUS SIONS POSSIBLES	RÉPONSE DE LA DIRECTION
Phénomènes météorologiques extrêmes (risque matériel grave)	Nos actifs de transmission et de production peuvent être endommagés par des phénomènes météorologiques extrêmes	Court et long terme	Répercussions financières et opérationnelles Coûts supplémentaires liés aux dommages matériels, à la	Nous continuons d'améliorer le niveau de détail des informations internes et fournies par des tiers sur les phénomènes météorologiques extrêmes. Ces données orienteront notre prise de décisions sur les investissements nécessaires pour augmenter la résilience

	comme des feux de forêt, des inondations et des tempêtes de verglas.		réparation d'équipement, à la dépréciation d'actifs et à l'augmentation des primes d'assurance.	de nos infrastructures. Les interruptions de service sont moins fréquentes, notamment grâce à l'utilisation de génératrices et au respect de la norme S37 de la CSA. Des exercices de simulation sont réalisés chaque année pour évaluer et améliorer la résilience des infrastructures. En 2024, nous avons procédé à un exercice sur les feux de forêt et un autre sur les ouragans.
Perception du public de notre gestion des enjeux climatiques (risque lié à la transition – réputation)	Le public pourrait percevoir un écart entre le discours de CBC/Radio-Canada sur les enjeux climatiques et les attentes de plus en plus élevées en matière de protection de l'environnement.	Court et long terme	Répercussions sur les activités et la réputation Baisse de la demande de nos services en raison de notre incapacité à atteindre nos cibles liées aux changements climatiques.	Nous continuons de mobiliser les efforts des parties intéressées et nous surveillons de près les progrès accomplis dans la poursuite de nos objectifs environnementaux pour 2026, comme il est indiqué en détail dans le plus récent rapport d'écoresponsabilité . Nous continuons également de surveiller les changements dans la législation (p. ex. les dispositions du nouveau projet de loi C-59 sur l'écoblanchiment) et leur effet potentiel sur nos activités. En janvier 2025, nous avons invité des consultants externes à animer deux ateliers (en français et en anglais) à ce sujet.

Hausse des coûts attribuables à la réglementation en matière de changements climatiques (risque lié à la transition – contexte politique et juridique)	La transition du Canada vers une économie à faibles émissions de GES, voire carboneutre, pourrait accélérer la réglementation en matière de changements climatiques.	Long terme	Répercussions financières Augmentation des coûts d'exploitation, en particulier dans notre chaîne d'approvisionnement.	Actuellement, l'ampleur des répercussions futures reste incertaine. Nous continuons de suivre de près les modifications du cadre de réglementation qui peuvent avoir un effet sur notre situation.
---	--	-------------------	--	--

Occasions liées au climat

OCCASION LIÉE AU CLIMAT	DESCRIPTION	PÉRIODE	RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES	RÉPONSE DE LA DIRECTION
Gains d'efficacité énergétique	Les matériaux de construction innovants, les nouvelles normes et les véhicules écoénergétiques créent des occasions de réduction des émissions de GES et des coûts.	Court et long terme	Baisse des coûts opérationnels grâce au déploiement d'initiatives d'économie d'énergie.	Nous continuons à tirer profit des initiatives en cours visant à accélérer l'atteinte de nos objectifs d'efficacité énergétique, notamment la réduction des activités en personne, l'achat de véhicules écoénergétiques et la modernisation des bâtiments. Nos rapports d'écoresponsabilité fournissent d'autres exemples de nos activités axées sur l'efficacité énergétique.

Leadership climatique par la collaboration sectorielle	Nous pouvons user de notre influence, en tant que diffuseur public du Canada, pour établir un réseau de collaboration avec nos partenaires du secteur, échanger avec eux les pratiques exemplaires de gestion des risques climatiques et encourager la production écoresponsable partout au pays.	Court et long terme	Baisse des coûts attribuable à l'application des pratiques exemplaires pour appuyer nos efforts de production durable. Augmentation de la demande de nos services en raison de notre gestion efficace des risques liés aux changements climatiques et de notre leadership en matière d'écoresponsabilité.	Nous poursuivons notre collaboration avec les parties intéressées externes pour promouvoir les productions durables, et nous appliquons des approches innovantes pour la production et l'exploitation écoresponsables des contenus, en utilisant des sources d'énergie à faibles émissions de GES, des matériaux durables et des programmes de gestion des déchets électroniques. En 2023 et 2024, nous avons dirigé la formation du groupe Diffuseurs canadiens unis pour l'écoresponsabilité et de la coalition Cadre vert. Nos rapports d'écoresponsabilité fournissent d'autres détails à ce sujet.

Analyse de scénarios climatiques

À l'exercice 2024-2025, nous avons analysé deux scénarios de réchauffement climatique (hausse des températures légère ou forte) pour les risques matériels et ceux liés à la transition décrits dans les tableaux ci-dessus, à court terme (de 2025 à 2027) et à long terme (de 2030 à 2050).

Nous avons pris en considération plusieurs sources pour notre analyse, notamment la trajectoire de la tarification du carbone et le Plan de réduction des émissions pour 2030 du gouvernement du Canada, et les scénarios de la Banque du Canada, de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

L'analyse de chaque scénario est décrite dans le tableau ci-dessous.

Scénario 1	Scénario 2
Émissions faibles (scénario SSP2-4.5 du GIEC) Se fonde sur l'hypothèse d'une action vigoureuse pour réduire les émissions de GES. Selon ce scénario, les répercussions de la transition vers une économie faible en carbone seront plus importantes.	Émissions élevées (aucun changement/scénario SSP5-8.5 du GIEC) Se fonde sur l'hypothèse de la poursuite des activités comme avant, avec des interventions gouvernementales minimales pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions. Selon ce scénario, les répercussions matérielles des changements climatiques seront plus importantes.
Horizons Nous utilisons deux horizons temporels applicables aux deux scénarios. Le premier est un horizon à court terme associé au cadre de GRE, et le second est un horizon à long terme lié à l'Accord de Paris de 2015 et à la politique du gouvernement du Canada en vue d'atteindre la carboneutralité en 2050. Nous supposons que nous poursuivrons toujours les mêmes activités.	
Risque lié à la transition – Hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changement climatique Selon un scénario de carboneutralité (scénario 1), nos fournisseurs au Canada, aux États-Unis et en Europe seront tous soumis à une hausse de la tarification du carbone applicable aux économies avancées. Cependant, en raison des changements potentiels dans le climat politique et économique, nous ne savons pas si les exigences en matière de taxe sur le carbone changeront. Aux fins de cette analyse, la taxe sur le carbone est prise en compte.	Risque matériel – Phénomènes météorologiques extrêmes Dans le scénario 2, on constate une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes pouvant donner lieu à des vents violents, des inondations, des feux de forêt et des tempêtes de verglas. Nous en avons évalué les répercussions sur nos principales infrastructures de production et de transmission au Canada. Les risques liés au climat sont très variables d'une région à l'autre. La Colombie-Britannique, l'Alberta et les



De plus, tous les ordres de gouvernement pourraient prendre des règlements sur les changements climatiques qui auraient une incidence sur nos produits et services, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique, la gestion des déchets, les matériaux et le parc automobile.

Risque lié à la transition – Perception du public de notre gestion des enjeux climatiques

À mesure que la transition vers une économie faible en carbone avancerait (scénario 1), les consommateurs attendraient des sociétés plus de mesures contre les changements climatiques, et la perception du public de notre gestion authentique et efficace des risques climatiques pourrait rejaillir sur nous.

De plus, l'enjeu de la perception du public et le risque réputationnel sont accentués par les dispositions sur l'écoblanchiment du projet de loi C-59 (*Loi portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne*) récemment déposé.

provinces de l'Atlantique sont les plus vulnérables.

Notre infrastructure de transmission est particulièrement vulnérable aux feux de forêt et aux tempêtes de verglas. En effet, certains de nos pylônes de transmission sont vieillissants et situés dans des zones reculées, et nos antennes pourraient s'effondrer sous le poids de la glace.

Au titre du scénario 2, notre infrastructure de production est particulièrement vulnérable aux inondations, car nos installations se situent dans des bâtiments comportant des sous-sols.

Répercussions sur les activités

Cette année, nous avons continué d'évaluer les répercussions qualitatives de ces scénarios sur nos activités et nos coûts d'approvisionnement; le résultat est présenté ci-dessous.

Risque lié à la transition – Hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changement climatique

Risque matériel – Phénomènes météorologiques extrêmes

La multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes risque de causer plus de dommages à nos infrastructures de transmission et de

- La tarification du carbone pourrait faire grimper les coûts des intrants et du transport dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- La tarification du carbone pourrait se répercuter directement sur nos activités au Canada, en raison de la taxation des émissions de GES produites et de la hausse du prix du carburant.
- La mise en conformité avec la nouvelle réglementation entraînerait des coûts supplémentaires, par exemple pour les travaux de modernisation des bâtiments pour respecter les exigences des codes du bâtiment.

Risque lié à la transition – Perception du public de notre gestion des enjeux climatiques

- La demande de nos services et nos revenus pourraient diminuer si le public estime que notre gestion des changements climatiques est inefficace.
- Le risque de litige pourrait augmenter avec le projet de loi C-59 si nos objectifs et notre performance en matière d'écoresponsabilité sont perçus comme de l'« écoblanchiment ».

production, comme les émetteurs, les antennes et les immeubles de production, et ces dommages entraîneraient d'importantes dépenses en immobilisations.

Plus précisément :

- La fréquence et l'intensité accrues de tempêtes de verglas en Colombie-Britannique, en Alberta et dans les Maritimes augmentent le risque de dommages à nos émetteurs, antennes et bâtiments. Le risque est plus élevé pour les biens situés à proximité de hauts bâtiments, au sommet desquels la glace s'accumule et finit par tomber à grande vitesse.
- En Colombie-Britannique et dans les Maritimes, les inondations pluviales, qui se produisent lorsque de fortes pluies tombent durant une longue période, menacent nos infrastructures de production très coûteuses, comme les technologies d'enregistrement et de postproduction, surtout dans les bâtiments comportant un sous-sol.
- Les feux de forêt sont de plus en plus fréquents dans les Prairies et le Nord canadien, surtout dans le scénario à long terme fondé sur un taux élevé d'émissions de GES. Ils posent une grave menace, car ils peuvent détruire complètement un site de transmission.

3. Gestion des risques

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
GESTION DES RISQUES	Présenter la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.	a) Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés aux changements climatiques de l'organisation. b) Description des processus de gestion des risques liés aux changements climatiques de l'organisation. c) Description de la façon dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques sont intégrés au processus général de gestion des risques de l'organisation.

Nous avons intégré dans notre programme de gestion des risques les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques. La section *Gestion des risques* de notre [rapport annuel 2024-2025](#) fournit plus de détails à ce sujet.

Approche

Le conseil d'administration supervise le programme de gestion des risques de CBC/Radio-Canada, tandis que les composantes médias et les services de soutien identifient et évaluent les risques, y compris ceux liés à l'environnement et aux changements climatiques, dans le cadre de l'exercice de planification opérationnelle annuel. Pour mener cette tâche à bien, le conseil, les composantes et les services bénéficient notamment de l'expertise indépendante de l'équipe de Gestion des risques et de l'Audit interne.

Identification et évaluation des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques

L'identification et l'évaluation des occasions et des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques sont des responsabilités partagées. L'équipe de Gestion des risques définit le cadre et fournit aux unités d'affaires les outils nécessaires pour évaluer les risques identifiés. Depuis 2023, la catégorie des risques liés à l'environnement, qui englobe les efforts

d'écoresponsabilité et la lutte contre les changements climatiques, est traitée à part dans le cadre du processus annuel d'évaluation des risques. Des ateliers ont été offerts au personnel pour expliquer ces risques sur le plan opérationnel. Il incombe aux unités d'affaires de porter à l'attention de l'équipe de Gestion des risques tout risque lié à l'environnement ou aux changements climatiques susceptible de perturber nos activités.

Gestion des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques

Les unités d'affaires assurent la gestion suivie des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques qu'elles ont identifiés et évalués. Voici quelques-uns des secteurs où la responsabilité de la gestion de ces risques et occasions est partagée :

- **Notre chaîne d'approvisionnement et nos relations avec les fournisseurs.** Nous savons que ce sont des occasions importantes de renforcer les résultats positifs sur le plan de l'environnement, en particulier la réduction des émissions de GES. En 2022-2023, nous avons embauché une ressource consacrée à l'approvisionnement responsable, et notre nouvelle [politique d'approvisionnement](#) est entrée en vigueur. En 2023-2024, nous avons instauré la Directive sur l'approvisionnement responsable et le Code de conduite des fournisseurs. Pour ce faire, notre équipe de Gestion des approvisionnements a établi des critères d'écoresponsabilité à inclure dans nos processus de demande de propositions (DP). En 2024-2025, nous avons continué à peaufiner nos critères de développement durable au cas par cas pour nous assurer de prioriser les améliorations qui auront le plus grand effet. Nous avons également mis sur pied un programme de champions et championnes de l'approvisionnement responsable afin d'appuyer plus efficacement la mise en application de la directive. Ses membres, recrutés dans les différents secteurs de la Société, ont reçu une formation qui les a préparés à définir et à évaluer les critères environnementaux et sociaux devant être inclus dans notre processus de sourcing. Notre objectif à long terme est d'amener nos principaux fournisseurs à mesurer leurs émissions de GES et à nous communiquer leurs résultats, en plus de se fixer des cibles de réduction des émissions et des plans de carboneutralité. L'amélioration de l'empreinte carbone des produits et services dont nous faisons l'acquisition nous aidera à prendre des décisions stratégiques plus éclairées et à tracer un plan efficace vers la carboneutralité.
- **Les liens entre les changements climatiques et le travail forcé.** Nous continuons d'évaluer les liens entre les changements climatiques, la transition énergétique et la vulnérabilité accrue au travail forcé et au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement. En mai 2024, nous avons publié notre premier rapport relatif à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, un bilan des travaux entrepris en 2023-2024 pour détecter, éliminer et prévenir le travail forcé dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Comme nous savons que les secteurs qui recourent au travail forcé entraînent une dégradation de l'environnement et contribuent de façon significative aux changements climatiques, nous chercherons, en 2024-2025, à mieux repérer les points névralgiques de notre chaîne d'approvisionnement en effectuant une

évaluation des risques et en mettant en place des mesures d'atténuation si nécessaire. Notre plus récent rapport a été publié en mai 2025.

- **Les relations et collaborations en matière de production.** Dans le droit fil de notre vision pour l'écoresponsabilité dans le secteur des médias, nous avons noué des partenariats pour la gestion des risques liés aux changements climatiques, notamment avec le [Forum sur la production durable](#), le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), l'Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM), la North American Broadcasters Association, la Public Media Alliance et l'initiative des Nations Unies pour l'action climatique dans le secteur des médias et du divertissement (Entertainment and Culture for Climate Action [ECCA]). Pour en savoir plus, voir la section [Partenariats](#) du présent rapport.
- **L'amélioration de la résilience au moyen d'exercices de simulation :** En 2023, nos activités à Yellowknife ont été directement menacées par les feux de forêt. Par chance, nos employés n'ont subi aucune blessure et nos installations n'ont pas été endommagées, mais cet événement a souligné la nécessité d'améliorer notre résilience en réponse à ce type de menace ou d'urgence. Par conséquent, en 2024, notre équipe de Sécurité et Résilience a travaillé en étroite collaboration avec le service de Santé, Sécurité et Environnement pour prémunir la Société contre les divers risques auxquels elle est exposée, y compris les risques liés aux changements climatiques. Deux exercices de simulation ont été réalisés : un sur les feux de forêt et l'autre sur les ouragans. Les scénarios élaborés pour ces exercices se veulent à la fois réalistes et complexes. Ils peuvent notamment être utilisés lorsque des événements ont récemment eu une incidence sur nos activités, lorsque de nouvelles technologies sont mises en œuvre ou lorsqu'il y a des changements de personnel dans des postes clés. Après chaque exercice, nous préparons un rapport post-exercice qui présente les leçons retenues et les améliorations ou les recommandations qui devraient ou pourraient être mises en œuvre. Nous comptons faire au moins un de ces exercices chaque année.

4. Indicateurs et cibles

PILIER DU GIFCC	RECOMMANDATION	INFORMATIONS RECOMMANDÉES
INDICATEURS ET CIBLES	Présenter les indicateurs et les cibles permettant d'évaluer et de gérer les occasions et les risques pertinents liés aux changements climatiques, si ces renseignements sont importants.	a) Description des indicateurs employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques en fonction de sa stratégie et de ses processus de gestion des risques. b) Divulcation des émissions de GES de portées 1, 2 et (s'il y a lieu) 3 et des risques s'y rapportant. c) Description des cibles employées par l'organisation dans sa gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques et des résultats obtenus quant à l'atteinte de ces cibles.

Comme il est mentionné à la section *Stratégie* ci-dessus, CBC/Radio-Canada arrive bientôt à la dernière année de sa stratégie quinquennale. Bien que nous ayons accompli beaucoup de choses dans les dernières années, nous savons qu'il reste du chemin à parcourir. Nous gardons le cap sur notre mission et notre vision initiales : placer l'écoresponsabilité au cœur de nos actions pour bâtir un média public dont les générations actuelles et futures peuvent être fières. Nous avons commencé à travailler sur la prochaine stratégie et nous poursuivrons le développement du plan de transition climatique qui nous guidera jusqu'en 2050. De nouvelles cibles et de nouveaux engagements correspondant à ce plan sont prévus pour 2026. Entre-temps, le tableau ci-dessous présente les indicateurs associés aux occasions et aux risques principaux qui sont décrits à la section 2.

Sommaire 2024-2025

ODD	Indicateur	Cibles pour 2026	Résultats au 31 mars 2024 ^{3, 4}	Progrès accomplis	Lien avec l'occasion ou le risque établi par le GIFCC
Consommation de carburant et d'énergie					
	Émissions de GES	Réduction de 25 % <i>(Portées 1 et 2 et portée 3 pertinente)</i>	-17%	Résultat inférieur à la cible	La réduction de nos émissions et de notre empreinte énergétique est une importante mesure d'atténuation des risques de « hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changements climatiques » et de « perception du public de notre gestion des enjeux climatiques » (p. 22-23).
	Consommation d'énergie	Réduction de 15 % <i>(Portées 1 et 2)</i>	-12 % (installations qui nous appartiennent seulement)	En bonne voie	
	Consommation d'eau	Réduction de 10 %	-13% (owned facilities only)	En bonne voie	
	Déplacements	Réduction de 25 % <i>(Portée 3)</i>	-39%	En bonne voie	
	Parc automobile	50 % de véhicules écoénergétiques,	35 % au total, dont 17 % roulant à l'énergie de	En bonne voie	

³ Par rapport à l'exercice de référence 2019-2020.

⁴ Les données présentées reflètent notre empreinte au 31 mars 2024, et la méthodologie a été validée par un tiers en mars 2025. Les données de l'exercice 2023-2024 ont été mises à jour en fonction des résultats de cette validation par un tiers. En raison d'un retard dans la disponibilité des données au moment de la publication du présent rapport, les données sont tirées des factures et rapports obtenus de nos fournisseurs de services publics. Une analyse complète des données de l'exercice 2024-2025 sera comprise dans le rapport d'écoresponsabilité qui sera publié à la fin de l'automne 2025.

		dont au moins 20 % de véhicules à énergie de remplacement (électriques ou hybrides) (Portée 1)	remplacement		d'efficacité énergétique » (p. 23).
--	--	---	--------------	--	-------------------------------------

Utilisation de matériel et gestion des déchets

 	Déchets et recyclage	Taux de détournement de 75 % (Portée 3)	41 % (installations qui nous appartiennent seulement)	Cible révisée Adopter une démarche zéro déchet à l'échelle de CBC/Radio-Canada	Un taux élevé de détournement des déchets est une importante mesure d'atténuation du risque de « hausse des coûts attribuable à la réglementation en matière de changements climatiques » (p. 23).
 	Approvisionnement	Critères de développement durable intégrés à 25 % des demandes de propositions (Portée 3)	Intégration de critères de développement durable à 17 % des demandes de propositions	En bonne voie	L'approvisionnement auprès de fournisseurs écoresponsables est une importante mesure d'atténuation du risque de « hausse des

					coûts attribuable à la réglementation en matière de changements climatiques » (p. 23).
Production durable					
	Productions internes ⁵	Bilan carbone calculé pour 100 % des productions	Cible atteinte à 76 %	En bonne voie	La promotion active et la diffusion de productions durables favorisent le « leadership climatique par la collaboration sectorielle » (p. 24) et sont d'importantes mesures d'atténuation du risque de « perception du public de notre gestion des enjeux climatiques » (p. 22).
		Certification <i>albert</i> pour 25 % des productions	Certification On tourne vert obtenue pour 11 productions de Radio-Canada (internes et indépendantes)	Cible révisée	
				Inciter 25 % de nos productions internes à rechercher une certification, lorsque c'est faisable, ou à s'engager à respecter un plan d'action écoresponsable	
	Independent productions	50% using a carbon calculator	97% of target met.	On track	

⁵ Aux fins de cette cible, les productions internes comprennent les émissions de radio réseau ainsi que les émissions d'affaires publiques, les magazines d'information et les émissions de divertissement produites à l'interne pour la télévision. Sont exclus les bulletins de nouvelles (dont les bulletins quotidiens, les bulletins locaux et les reportages sur le terrain), les coproductions et les productions indépendantes.

					
---	--	--	--	--	--

Pour la première fois, voici un sommaire des émissions de GES liées à la production télévisuelle selon la [calculatrice de bilan carbone albert](#), pour nos productions internes et les productions indépendantes.

Émissions de GES liées à la production	2022-2023		2023-2024	
	CBC (Services anglais)	Radio-Canada (Services français)	CBC (Services anglais)	Radio-Canada (Services français)
Nombre de productions analysées	64	32	50	46
Nombre total de tonnes d'équivalent CO ₂ pour l'ensemble des productions	9 508 t éq. CO ₂ (total)	704 t éq. CO ₂ (total)	6 979 t éq. CO ₂ (total)	2 242 t éq. CO ₂ (total)
Tonnes d'équivalent CO ₂ par heure	36 t éq. CO ₂ /h	1 t éq. CO ₂ /h	24,3 t éq. CO ₂ /h	2,6 t éq. CO ₂ /h

La hausse des émissions de GES de 2022-2023 à 2023-2024 peut s'expliquer par un changement dans les types de productions comptabilisées. Bien que les données globales ne puissent pas être comparées directement d'une année à l'autre, il est possible de comparer les variations dans les émissions liées à un genre précis. Une analyse complète de ces données se trouve aux liens suivants :

- [Lisez le rapport de CBC ici](#) (en anglais seulement).
- [Lisez le rapport de Radio-Canada ici](#).

Ces rapports sur le bilan carbone ont établi des points de référence pour l'industrie télévisuelle canadienne, et servent d'outils pour aider CBC, Radio-Canada et leurs partenaires de production à trouver des occasions de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre méthodologie et nos progrès par rapport à nos cibles pour 2026, voir notre plus récent [rapport d'écoresponsabilité](#).



Protocole des GES

CBC/Radio-Canada évalue ses émissions de GES en fonction des exigences énoncées dans le document intitulé [Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise](#). En suivant l'approche du contrôle opérationnel, selon laquelle une organisation comptabilise la totalité des émissions de GES tirées d'activités dont elle a le contrôle, CBC/Radio-Canada a choisi l'exercice 2019-2020 (du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020) comme année de référence. Cette décision a été prise en raison des répercussions que la COVID-19 a eues sur l'exploitation de nos installations et sur nos activités en 2020-2021.

Une mission d'assurance limitée a été réalisée par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour les données des exercices 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Le rapport d'assurance limitée du cabinet indépendant est reproduit à la page 46 de notre [rapport annuel d'écoresponsabilité 2022-2023](#).

En septembre 2024, CBC/Radio-Canada a entrepris, en collaboration avec un tiers, un examen de ses émissions de GES de portées 1, 2 et 3. Dans le cadre de celui-ci, nous avons examiné nos méthodes de quantification des GES, nos processus de collecte des données et de production d'information ainsi que nos contrôles internes, et nous avons appliqué des procédures de test pour nous assurer de produire de l'information exacte et complète sur nos émissions de GES pour l'exercice 2023-2024.

Les émissions de GES sont classées selon trois portées :

Les portées expliquées

Portée 1

Émissions directes provenant de biens détenus par la Société (p. ex. installations, équipement et véhicules)

Portée 2

Émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée (p. ex. électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)

Portée 3

Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. transport et navettage des employés, déchets, biens loués, déplacements d'affaires, biens et services achetés)*

* Aux fins de la stratégie de CBC/Radio-Canada, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue.

Émissions de portée 3 ⁶	Pertinence et explication
Catégorie 1 : Biens et services achetés ⁷	Jugée pertinente
Catégorie 2 : Biens d'équipement ⁸	Jugée pertinente
Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie (hors des portées 1 et 2)	Jugée pertinente
Catégorie 4 : Transport et distribution en amont	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada
Catégorie 5 : Déchets produits dans le cadre des activités	Jugée pertinente
Catégorie 6 : Déplacements d'affaires	Jugée pertinente
Catégorie 7 : Navettage des employés	Jugée pertinente
Catégorie 8 ⁹ : Biens loués en amont	Jugée pertinente
Catégorie 9 : Transport et distribution en aval	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada
Catégorie 10 : Transformation des produits vendus	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada
Catégorie 11 : Utilisation des produits vendus	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada
Catégorie 12 : Traitement en fin de vie des produits vendus	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada

⁶ Les émissions compilées pour chacune des catégories composant la portée 3 ont été calculées à partir de données obtenues directement de nos fournisseurs ou autres partenaires de la chaîne de valeur, sauf pour les biens loués en amont (catégorie 8), dont 35 % des émissions ont été fournies directement par notre gestionnaire immobilier.

⁷ Émissions calculées au moyen de la calculatrice en ligne [Quantis](#), qui fournit une estimation des émissions en fonction du total des dépenses. Un [nouvel outil de calcul basé sur les dépenses](#) a été élaboré en 2023-2024 pour remplacer Quantis. Les émissions de l'exercice de référence 2019-2020 ont été mises à jour au moyen du nouvel outil.

⁸ Émissions calculées au moyen de la calculatrice en ligne [Quantis](#), qui fournit une estimation des émissions en fonction du total des dépenses. Un [nouvel outil de calcul basé sur les dépenses](#) a été élaboré en 2023-2024 pour remplacer Quantis. Les émissions de l'exercice de référence 2019-2020 ont été mises à jour au moyen du nouvel outil.

⁹ Les émissions produites par les biens loués par CBC/Radio-Canada sont comptabilisées dans la catégorie 8 de la portée 3.

Catégorie 13 : Biens loués en aval	Jugée pertinente
Catégorie 14 : Franchises	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada
Catégorie 15 : Placements	Jugée non pertinente, car hors des activités de CBC/Radio-Canada

REMARQUE : Dans le cadre de notre stratégie, les émissions de portée 3 excluent les contenus commandés (c.-à-d. les productions indépendantes) en raison de l'absence de méthodologie reconnue pour le calcul des émissions s'y rapportant.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées, voir notre plus récent [rapport d'écoresponsabilité](#).

Le tableau suivant fait état des progrès accomplis dans la réduction de nos émissions de portées 1, 2 et 3.

Données sur les émissions de GES en tonnes d'équivalent CO₂¹⁰

Portées et catégories	2019-2020 (exercice de référence)	2022-2023	2023-2024 ¹¹	2024-2025
TOTAL (t éq. CO ₂) – TOUTES LES PORTÉES	74 727	65 572	57 355	s. o.
Portée 1 : Émissions directes provenant de biens détenus ou contrôlés par la Société	3 581	3 698	3 293	À la publication du présent rapport, nous poursuivons la collecte et l'analyse des données sur nos émissions de portées 1, 2 et 3.
Portée 2 : Émissions indirectes provenant de la consommation d'énergie achetée (électricité, vapeur, chauffage et refroidissement)	10 225 ¹²	9 449	8 724	

¹⁰ Il arrive que Statistique Canada révise des données antérieures, ce qui peut avoir une incidence sur les émissions de carbone publiées et, par conséquent, sur le total de nos émissions.

¹¹ Données certifiées au moyen d'un examen d'audit interne réalisé par un tiers.

¹² Données certifiées au moyen d'un examen d'audit interne réalisé par un tiers.

Portée 3 : Émissions pertinentes	60,921	52,425	45,338	Nous prévoyons communiquer ces données dans notre rapport d'écoresponsabilité qui sera publié vers la fin de 2025.
Catégorie 1 : Biens et services achetés ¹³	26 770 ¹⁴	24 440	19 347	
Catégorie 2 : Biens d'équipement	8 363	6 125	4 929	
Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie (hors des portées 1 et 2)	1 650	1 363	1 274	
Catégorie 5 : Déchets produits dans le cadre des activités	438	191	174	
Catégorie 6 : Déplacements d'affaires	6 486	4 215	3 988	
Catégorie 7 : Navettage des employés	6 004	5 969	5 805	
Catégorie 8 : Biens loués en amont	8 741	7 419	7 403	
Catégorie 13 : Biens loués en aval	2 611	2 703	2 418	

En résumé, en comparaison avec l'exercice de référence 2019-2020, nous commençons à observer le fruit de nos efforts et de nos réalisations dans nos émissions de GES par rapport aux cibles d'écoresponsabilité que nous avons fixées. D'autres progrès restent à faire, mais nous avons déjà constaté une réduction de 13 % des émissions de portées 1 et 2 combinées et une réduction de 18 % pour toutes les catégories pertinentes des émissions de portée 3¹⁵. Les principales pistes d'amélioration à exploiter demeurent l'électrification de notre parc automobile (portée 1), les gains d'efficacité énergétique dans nos installations de transmission et de diffusion (portée 2), et notre processus d'acquisition de biens et services (portée 3).

¹³ À l'exclusion des contenus de production commandés, en raison des limites sur le plan de la méthodologie de collecte des données

¹⁴ Données recalculées à l'aide de notre nouvel [outil de calcul basé sur les dépenses de portée 3](#).

¹⁵ À l'exclusion de la portée 3, catégories 1 et 2.



Défi carboneutre

En 2024-2025, à la suite d'une analyse de nos émissions par source, points chauds et zones d'impact, nous avons mené un exercice de modélisation du parcours vers la carboneutralité conformément aux exigences du [Défi carboneutre](#). Nous avons annoncé notre adhésion au Défi carboneutre d'Environnement et Changement climatique Canada en juin 2023.

Le parcours que nous avons établi jouera un rôle crucial dans la planification stratégique à venir et nous a permis de cerner plusieurs leviers de décarbonation potentiels pour chaque portée. Le modèle de carboneutralité respecte les exigences préalables de l'[initiative Science Based Targets](#) (iSBT), dans l'objectif de nous conformer à celle-ci. Les cibles sont considérées comme « fondées sur des données scientifiques » si elles sont conformes aux mesures nécessaires, selon les plus récentes recherches scientifiques sur le climat, pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Les cibles fondées sur des données scientifiques tracent clairement une voie à suivre en précisant à quel point et à quelle vitesse une organisation doit réduire ses émissions de GES pendant une période déterminée.

Pour en savoir plus sur nos indicateurs et nos cibles en matière d'écoresponsabilité, voir notre plus récent [rapport d'écoresponsabilité](#).

Incertitude relative aux mesures

Nous mesurons nos émissions de GES au moyen de données fournies par des outils internes et des fournisseurs externes. Ces données s'appuient sur des calculs qui nous paraissent raisonnables pour la période visée, mais leur collecte comporte certaines difficultés, en particulier du fait de la disponibilité de données plus précises au fil du temps. L'adoption de nouvelles méthodes de collecte des données pourrait faire en sorte que certains chiffres ne soient plus comparables avec les chiffres publiés précédemment.

Par exemple, il pourrait être nécessaire de recalculer les émissions d'un exercice dans les conditions suivantes :

- la Société réalise une acquisition ou une cession;
- la Société effectue des changements structurels;
- des changements apportés à la méthode de calcul modifient de manière importante les valeurs correspondant aux émissions de l'exercice de référence.